

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le trente septembre deux mille vingt-deux à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 35
DATE DE LA CONVOCATION	23/09/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	07/10/2022

OBJET :**Commission Consultative des Services Publics Locaux - remplacement d'un membre****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, M. Jean-Pierre MARTIN procuration à Mme Françoise BERNERD, M. Alain BLANC procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Pauline FRABOULET procuration à Mme Charlotte KUENTZ, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Absent(s) :

Mme Chiara GENTY, M. Bruno PATRON, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Alexandre MOUGIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par une délibération en date du 19 juin 2020, le Conseil Municipal a créé la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L) - conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette commission comprend des représentants d'associations locales, nommés par le Conseil Municipal, ainsi que des membres de l'Assemblée délibérante, désignés suivant le principe de la représentation proportionnelle.

A la suite de la démission de Monsieur Thierry RESLINGER intervenue le 31 octobre 2020, la Ville de Gap avait déjà délibéré, une nouvelle fois le 27 novembre 2020, afin de pourvoir à son remplacement.

Le vendredi 17 juin 2022, Monsieur Michel BILLAUD et Madame Vanessa PICARD (suivant de liste) ont informé la Ville de GAP, qu'ils souhaitaient mettre un terme à leurs mandats électifs.

En conséquence, la Ville de Gap doit à nouveau modifier la composition de ladite C.C.S.P.L, en vue du remplacement de Monsieur Michel BILLAUD.

Décision :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1413-1 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal ;

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 19 juin 2020 et celle du 27 novembre 2020 ;

Considérant les démissions, du vendredi 17 juin 2022, de Monsieur Michel BILLAUD et Madame Vanessa PICARD (suivant de liste).

Il est donc proposé :

Article 1 : de désigner le remplaçant de Monsieur Michel BILLAUD.

Article 2 : d'effectuer cette désignation, par vote à main levée, parmi les candidats proposés.

Article 3 : de prendre acte de la nouvelle composition de la C.C.S.P.L :

- avec les 6 représentants des associations locales suivantes :
- L'AFOC des Hautes-Alpes
- L'ASSECO CFDT
- Le Comité Local de la Croix Rouge Française
- L'INDECOSA CGT des Hautes-Alpes
- "Que choisir" des Hautes-Alpes
- L'UDAF des Hautes-Alpes

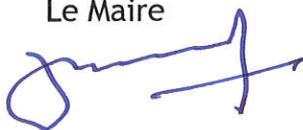
- et, les 14 membres du Conseil Municipal ci-après :
- M. Joël REYNIER
- M. Alexandre MOUGIN
- M. Claude BOUTRON
- Mme Rolande LESBROS
- Mme Christiane BAR

- Mme Maryvonne GRENIER
- M. Jean-Pierre MARTIN
- M. Vincent MEDILI
- M. Eric MONTOYA
- Mme Zoubida EYRAUD-YAGOUB
- Mme Mélissa FOULQUE
- Mme Pauline FRABOULET
- Mme Charlotte KUENTZ
- M. Elie CORDIER

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 40

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Alexandre MOUGIN

Transmis en Préfecture le : 10 OCT. 2022

Affiché ou publié le : 10 OCT. 2022